

Objet

Le SMCS est un syndicat de type fermé créé en 2001 (L.5711 du Code général des collectivités) qui réunit

les collectivités adhérentes : communauté de communes du Montmorillonnais et de la Région de Couhé ainsi que les communes de Champagné st Hilaire, Château Garnier, Joussé, Payroux et Sommières du Clain. L'objectif du syndicat est d'entretenir et de restaurer les 170km de cours d'eau dans un intérêt commun. Les différentes problématiques liées aux cours d'eau vont de l'entretien des berges et de la végétation, aux ouvrages en passant par le SAGE*, les ENS*,... Le syndicat dispose de statut et d'un règlement intérieur.

Délégués du syndicat :

CC de la Région de Couhé (8)

Béguier Vincent (Couhé)

Bellin Philippe (Payré) Président

Bernard Bruno (Châtillon)

Bourchenin Michel (Ceaux en Couhé)

Girardeau Jules (Payré)

Grollier Louis-Marie (Brux)

Mousserion Martine (Anché) Vice-Pt

Sénécheau André (Voulon)

CC du Montmorillonnais (7)

Baillarge Philippe (Mauprévoir)

Baudouin Bruno (St Martin l'Ars)

Bonneau Olivier (Mauprévoir)

Huguenaud Gérard (Pressac) Vice-Pt

Martin Caroline (Mauprévoir)

Martin Jean-Louis (Pressac)

Vivion François (St Martin l'Ars)

**Communes : Champagné St Hilaire,
Château Garnier, Joussé, Payroux,
Sommières du Clain**

Moreau Mickaël (Champagné St Hilaire)
Pin Olivier (Champagné St H.) Vice-Pt
Guinault Jacques (Château Garnier)
Lucquiaud Régis (Château Garnier)
Charraud Bruno (Joussé)
Noirault Hubert (Joussé)
Grimaud James (Payroux)
Harrison Susan (Payroux)
Berthommé Annick (Sommières du C.)
Texereau Dominique (Sommières du C.)

Travaux / Actions :
Entretien de rivières
Restauration de cours d'eau
Animation

Moyens :

Humains : 2 agents et 1 technicien

Financiers : budget

~ 220 000 €

(dépense moyenne

~135 000€/an, + 5% depuis 10 ans)

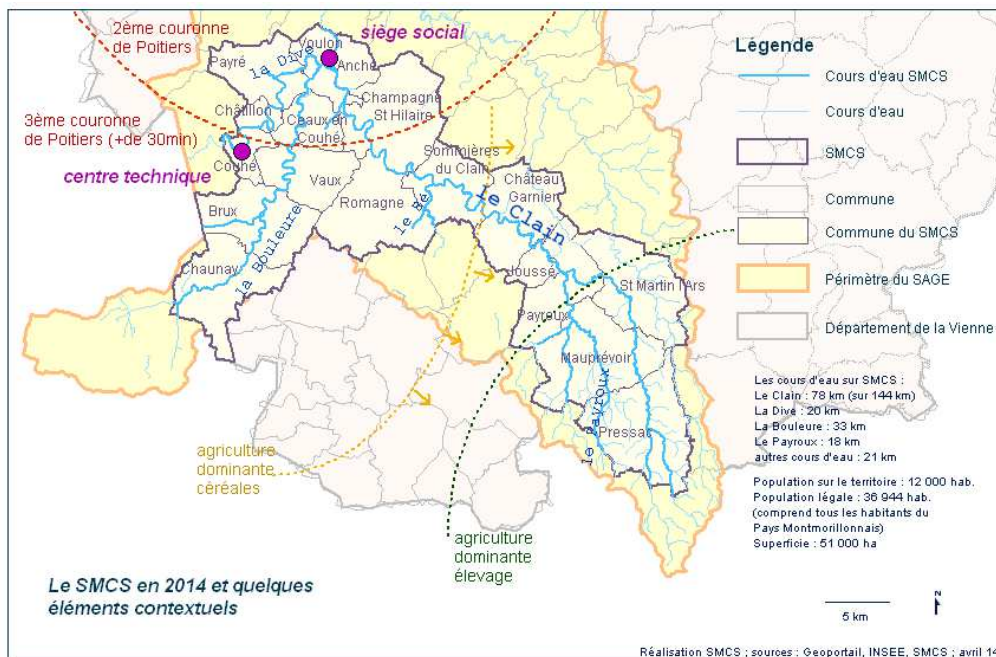
Matériels :

2 véhicules dont un 4*4

+ petits matériels (tronço,...)

location de pelleteuse pour les gros chantiers.

Carte contextuelle et photo de travaux sur la Bouleure (2014)

**Principaux enjeux :**

- o Fusion des syndicats jusqu'à Iteuil, compétence milieux aquatiques
- o Continuité écologique (ouvrages hydrauliques)
- o Qualité et quantité d'eau
- o Milieux, habitats remarquables : zones humides, les ENS
- o Inondation
- o Paysage (échelle des vallées et des sites)
- o Loisirs Canoë, pêche, randonnée

Deux éléments de contexte : la Directive Cadre sur l'Eau qui oblige de retrouver un bon état écologique des cours d'eau et la réforme des collectivités avec la fusion des syndicats.

Dossiers

- Contrat avec l'agence de l'eau (subventions)
- Déclaration d'Intérêt Général (travaux)
- Fusion des syndicats (prévu pour janvier 2015)

autres thématiques

- *SAGE Clain (Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux)
- *ENS (Espaces Naturels Sensibles, département)
- Programme Re-Source (Civray),...